



Montpellier Institute
Miranda
for research-creation on art,
culture and heritage in a new digital age



APPEL À PROJETS 2025

CONTRATS DOCTORAUX

(M-CD-2025)

Contexte

Cet appel s'inscrit dans le cadre du **programme France 2030 ExcellencES MIRANDA** porté par l'Université de Montpellier Paul-Valéry et qui vise à créer à Montpellier un pôle d'excellence internationale en recherche-création dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine.

MIRANDA est mené en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier, l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier, l'Institut Chorégraphique International - Centre Chorégraphique National de Montpellier, le Centre National de la Recherche Scientifique et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Pour en savoir plus sur le programme MIRANDA : <https://www.univ-montp3.fr/fr/valorisation-et-partenariats/projets-structurants/miranda>

Objectifs

L'appel à contrats doctoraux vise à recruter et former de jeunes chercheuses et de jeunes chercheurs pour nourrir et développer les pôles thématiques de MIRANDA (consulter ici le [document de cadrage scientifique](#) du programme). Il s'adresse aussi à des artistes-chercheuses/chercheuses-artistes et artistes-chercheurs/chercheurs-artistes pour des projets de recherche-création, en lien avec [le label des écoles doctorales](#) de l'Université Paul-Valéry.

Une attention particulière sera accordée aux projets s'inscrivant dans les perspectives suivantes :

- Identification de nouveaux fronts de recherche dans le champ du programme MIRANDA ;
- Pluri et interdisciplinarité : sujets à l'interface entre deux ou trois pôles thématiques de MIRANDA ;

- Travail réflexif sur la notion de recherche-création ;
- Recherche-action, dialogue arts-sciences-société : des projets répondant à des besoins exprimés par des acteurs des arts, de la culture et du patrimoine, des projets avec et pour ces acteurs ;
- Place du numérique et des technologies innovantes dans le projet doctoral.

Contact :

Pour toute question, merci d'écrire à l'équipe-projet MIRANDA via l'adresse : aap.miranda@univ-montp3.fr

Modalités de l'appel

L'appel est ouvert à toute personne, sans distinction de nationalité, remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de Master ou d'un diplôme équivalent obtenu avec au minimum la note de 14/20 à l'ECUE Mémoire ;
- Avoir l'accord d'une directrice ou d'un directeur de thèse habilité-e à diriger des recherches au sein des Écoles doctorales de l'Université de Montpellier Paul-Valéry (ED58 ou ED60) ;
- Première inscription en thèse en 2025-2026.

Le projet de thèse pluri/inter-disciplinaire pourra être co-encadré par des enseignants-chercheurs ou chercheurs affiliés à des unités de recherche relevant des deux écoles doctorales de l'université, et/ou par un professeur relevant d'un établissement partenaire du projet, voire à d'autres établissements.

Les contrats doctoraux de MIRANDA ont une durée de trois ans et bénéficieront d'une enveloppe de fonctionnement (jusqu'à 4 000 €).

Calendrier

- **28 avril 2025** : ouverture de l'appel
- **9 septembre 2025 à 12h, heure de Paris** : date limite de soumission des dossiers
- **Du 10 au 18 septembre** : étude de recevabilité et évaluation des dossiers
- **Du 18 au 21 septembre** : information aux candidats, convocations aux auditions
- **26 septembre** : auditions (si sélection de votre candidature)
- **Du 29 au 30 septembre** : information aux candidats, publication des résultats
- **1er novembre 2025** : démarrage des contrats doctoraux

Critères de recevabilité

Les dossiers électroniques complets doivent être transmis :

- Dans les délais indiqués (le **9 septembre 2025 à 12h, heure de Paris** — date de réception par email faisant foi)
- À l'adresse aap.miranda@univ-montp3.fr
- En un seul fichier PDF avec votre nom et prénom comme nom de fichier. Merci d'utiliser la trame du document téléchargeable sur la page de l'appel (voir partie Contenu du dossier de soumission en fin de document) et sans documents supplémentaires.

Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection composé de représentants du comité scientifique et technique de MIRANDA et de représentants des Écoles Doctorales 58 et 60, selon les critères suivants :

Qualité et ambition scientifiques : clarté, pertinence et intérêt des objectifs scientifiques, des questions de recherche, et leur insertion dans le périmètre scientifique de MIRANDA et dans les programmes des unités de recherche dont l'UMPV est tutelle.

Valeur ajoutée du projet : contributions attendues à/aux pôle(s) thématique(s) de MIRANDA ; ouverture de nouveaux fronts de recherche ; aspects novateurs/innovants ; le cas échéant, caractère pluri/interdisciplinaire, dialogue arts-sciences-société, perspectives internationales...

Qualité de la méthodologie : expérience et compétences de la candidate ou du candidat ; profil de la directrice ou du directeur de thèse ; le cas échéant, compétences et complémentarités des directrices ou directeurs ; cohérence et faisabilité du calendrier de réalisation.

Votre dossier sera examiné par un panel de chercheuses, chercheurs et professionnels du monde des arts et de la culture représentant un grand nombre de disciplines et de champs scientifiques et culturels. Votre dossier doit donc clairement expliciter les fondamentaux de vos spécialités et préciser clairement vos méthodes, vos corpus, et l'originalité de votre approche.

Contenu du dossier

1. L'imprimé de candidature
2. Projet de thèse d'une douzaine de pages, bibliographie incluse
3. Curriculum Vitae
4. Lettre de motivation, signée, du candidat intégrant son projet professionnel
5. Lettre circonstanciée et signée du directeur de thèse envisagé
6. Lettre, signée, du directeur du laboratoire où sera accueilli le candidat

7. Lettre circonstanciée et signée du directeur du mémoire de Master 2, si différent du directeur de thèse envisagé
8. Attestation de soutenance du Master 2 établie par le directeur du Master ou le relevé de notes du Master 2 (la note obtenue au mémoire doit être visible)
9. Mémoire de Master 2 (si votre mémoire est en langue étrangère, joindre un résumé en français de 5 pages maximum)
10. Attestation précisant si vous avez été inscrit-e ou non précédemment en doctorat

Financement

Le montant de la bourse sera calculé sur la base du salaire minimal d'un doctorant selon l'arrêté officiel pendant 3 ans, associé à une dotation d'un montant maximum de 4 000 € sur la durée du contrat.

Les dotations de fonctionnement pourront couvrir tous types de dépenses liés à la bonne réalisation du projet de recherche (ordinateur, petits matériels, analyses, frais de mission strictement nécessaires au doctorant...), excepté des équipements moyens à lourds, consommables de type bureautique, ou des dépenses de personnel.

Les dépenses devront respecter les cadrages administratif et financier de l'UMPV et de l'ANR et seront gérées directement par l'équipe MIRANDA.

Si votre candidature est retenue

Contrat et budget fonctionnement

La formation doctorale sera gérée au sein de l'ED 58 ou 60. Merci de contacter le secrétariat concerné pour les aspects administratifs (contrat doctoral, formations, etc.).

- Pour les aspects financiers, merci de prendre rendez-vous avec l'équipe MIRANDA : aap.miranda@univ-montp3.fr

Engagement des doctorants

Utilisation des logos MIRANDA, Université de Montpellier Paul-Valéry, France 2030 et Région Occitanie ainsi que des mentions relatives aux financements dans tous les supports de communication, les publications et les productions.

Respect des pratiques en matière de science ouverte et production d'un Plan de Gestion des Données.

Participation aux activités organisées dans le cadre du programme MIRANDA.



Miranda bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence « ANR-23-EXES-0008 » et du soutien de la Région Occitanie